

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SVS/20-838-208 du 06/01/2020

CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Destinataires : Tous les établissements publics du second degré

Dossier suivi par : M. PEYRE - Tel : 04 42 91 75 73 - Courriel : ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Veuillez trouver ci-après l'arrêté fixant la composition du conseil de discipline départemental de Vaucluse.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Aix en Provence, le 10 décembre 2019

Vu le Code de l'Éducation, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Rectorat

Service Vie Scolaire

Références

ER/LP/DG2019

Dossier suivi par

Laurent Peyre

Téléphone

04 42 91 71 64

Fax

04 42 91 70 02

Mél.

ce.svs

@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental de Vaucluse pour l'année scolaire 2019-2020 est composé comme suit :

Inspection académique

Titulaire

M. Christian PATOZ, IA DASEN de Vaucluse

Suppléant

M. Claude PERNET, Proviseur du Lycée de l'Arc, Orange

Chefs d'établissement :

Titulaires

Mme Christine ZOBIRI, Proviseure, Lycée Alphonse Benoît, L'Isle sur la Sorgue

M. Jean-Philippe GUY, Principal, Collège Vallée du Calavon, Cabrières d'Avignon

Suppléants

Mme Marie-Claude BONAL, Proviseure, Lycée Val de Durance, Pertuis

M. Olivier NAVARRO, Collège Henri Boudon, Bollène

CPE :

Titulaire

M. Mathieu LEVY, CPE, Collège Anselme Mathieu, Avignon

Suppléant

Mme Isabelle OUALLET, CPE, Lycée de l'Arc, Orange

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires

M. Henry GERIN, Professeur, Collège Saint Exupéry, Bedarrides

Mme Hélène MARCHESI, Professeur, Lycée Théodore Aubanel, Avignon

Suppléants

M. Bruno FALCO, Professeur, Lycée Philippe de Girard, Avignon

Mme, Karine SZAMES Professeur, Collège Joseph Roumanille, Avignon

Représentants des personnels ATOSS :

Titulaire

Mme Céline PIERI, ATEE, Lycée René Char, Avignon

Suppléant

Mme Marie-Josée VELLA, ATEE, Collège François Raspail, Carpentras



Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

Monsieur Sébastien GIMENEZ, FCPE, Collège Diderot, Sorgues

Monsieur Nicolas DELALAIRE, PEEP, Collège Rosa Parks, Cavaillon

Suppléants

Madame Sophie AGIUS, FCPE, Lycée Frédéric Mistral, Avignon

Madame Laëtitia TONNELIER, PEEP, Collège Rosa Parks, Cavaillon

2/2

Représentants des élèves :

Titulaires

M. Hélios CHAIZE, Lycée Stéphan Hessel, Vaison la Romaine

Mme. Fanny CARDOT, Lycée Ismaël Dauphin, Cavaillon

Suppléant

M. Fabio GRIFASI, Lycée Victor Hugo, Carpentras

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bernard BEIGNIER

Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille